

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 1ER OCTOBRE 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 1er octobre 2012 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 14 - Présents : 11 - Votants : 13

Excusés : Eliane PEROTTI (pouvoir à Maurice GELAY)
Fabrice PLANEL (pouvoir à Franck ROMAN)
Dominique GERVAIS

Secrétaires de séance : Patricia THERY et Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le sujet suivant :

- Tarification des insertions publicitaires du bulletin municipal 2012
- Accord du conseil

A l'ordre du jour :

1) Réforme des Collectivités Territoriales

M. GELAY évoque la réunion qui s'est déroulée le 14 septembre dernier à la CAVIL sur le thème « Assistance à l'élaboration d'un projet de territoire et à la fusion d'EPCI existants et de communes » Il s'agit d'une compilation des questionnements et inquiétudes des maires sur le projet de territoire, en ce qui concerne plus particulièrement la voirie, l'urbanisme, les transports mais également le coût pour chaque commune. Ce rapport sera transmis à l'ensemble des membres du Conseil.

Sur le même thème, M. GELAY a participé à une réunion en sous-préfecture, le 28 septembre dernier, en présence de 21 maires du Beaujolais et Val de Saône, au cours de laquelle M. le Sous-Préfet a présenté le projet définitif du schéma communautaire SDCI, qui pourrait être appliqué à partir de 2014.

M. le Maire en fait lecture. Chaque commune devra prendre une délibération de principe sur la base de ce schéma.

Cette décision sera inscrite à la prochaine séance du Conseil.

Prochaine réunion sur ce thème : jeudi 11 octobre à la mairie de Liergues.

2) Projet Bibliothèque et Cantine

Synthèse des réunions ayant eu lieu les 27 juillet, 18 et 27 septembre avec l'architecte.

D. LE GOFF et B. GOUTTENOIRE présentent l'avant-projet.

Pour avoir la possibilité de réaliser ce projet dont le coût estimé avoisine les 470 000 €, des subventions sont nécessaires.

M. le Maire demande au Conseil de l'autoriser à faire 2 demandes de subvention :

l'une auprès de l'Etat qui pourrait apporter au maximum 25% du montant des travaux,
l'autre auprès du Conseil Général dans le cadre du contrat pluriannuel.

- *Au Vote : 11 voix pour – 2 abstentions*

3) Vote d'une décision modificative budgétaire

La prochaine acquisition d'un projecteur et d'un ordinateur nécessitent de modifier la ligne budgétaire initialement prévue cette année et, par conséquent, de voter la décision modificative budgétaire suivante :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Fonctionnement</u> :	Chap. 11-60632 - 1 575.00 € Chap. 11-60633 - 1 000.00 € 023 + 2 575.00 €	
<u>Investissement</u> :	Opérations financières – N° 0 2183 + 2 575.00 €	Opérations financières – N° 0 021 + 2 575.00 €

➤ *Au Vote : 13 voix pour*

4) Manifestation « Cadoles et Sens. »

Quelques précisions sont apportées concernant cette manifestation, évoquée lors du dernier conseil municipal, pour laquelle peu d'informations étaient connues : il est confirmé la participation des viticulteurs de Jarnioux. M. le Maire demande l'accord du conseil pour que cette manifestation ait lieu sur le territoire de la commune.

➤ *Au Vote : 11 voix pour – 2 abstentions*

5) Office de Tourisme : Projet de signalisation sur la voie du Tacot.

L'Office de Tourisme, représentée par Mme BERNARD, sa Présidente, a décidé de changer les panneaux « Voie du Tacot » qui resteront symbolisés par un train.

Le coût pour la commune est d'environ 600 €.

Une Association Intercommunale va bientôt être créée afin de continuer à faire vivre ce patrimoine. 2 conseillers municipaux devront y représenter le village.

6) Tarification des insertions publicitaires du bulletin municipal 2012

Il est proposé de maintenir les tarifs de l'année dernière, soit 2 formats, insérés verticalement ou horizontalement

Dimensions	Prix TTC - Noir et blanc	Prix TTC - Couleur
1/8 page	42 €	63 €
1/4 page	84 €	125 €

➤ *Au Vote : 13 voix pour*

Informations diverses

- ✓ La Société de Pêche de Jarnioux nous a adressé un courrier de remerciements pour la subvention que la mairie lui a versée pour 2012.
- ✓ Cérémonie du 11 novembre : elle aura lieu place de la Mairie à 11 h 30, en présence du corps des Sapeurs-Pompiers.
- ✓ Prochaine soirée organisée par la Commission Culture : Salle des Fêtes, le 27 octobre à 20h30 Des affiches du groupe « *Des Fourmis dans les mains* » devront être rapidement affichés et déposés chez les commerçants
- ✓ Journées Européennes du Patrimoine : les 15 et 16 septembre dernier, 250 visiteurs ont été recensés à la chapelle Sainte Catherine, pour l'exposition « Passions et Savoir-faire » des Jarnoussiens. Un beau succès
- ✓ De son côté, l'exposition des Peintres de la Vallée de l'Ombre des 21/22 et 28/29 avril a réuni 300 personnes durant ces 4 journées.
- ✓ Un beau succès également pour le Concert de la Chorale « A tous vents » de Liergues (associée à une chorale de Franche-Comté), ayant eu lieu dimanche 30 septembre à Jarnioux et destiné à soutenir la lutte contre la mucoviscidose
- ✓ Une remarquable exposition a lieu jusqu'au 14 octobre au Château et à l'ancienne église de Theizé, présentant des œuvres de la famille Barbier, dont plusieurs membres ont habité à Jarnioux.
- ✓ Des riverains se plaignent de l'intensité de la musique, lors de certaines soirées au Domaine de la Garde.
- ✓ Chemin du Tacot : de plus en plus de véhicules à moteur l'empruntent, les panneaux d'interdiction ont disparu. Problème voir avec Ville sur Jarnioux concernée également.
- ✓ Une rencontre entre F. ROMAN et une responsable de la C.A.F. aura lieu mardi 2 octobre à Jarnioux. Grace à la subvention de 4 982 €, le bilan de l'année de l'accueil périscolaire sera pratiquement équilibré (solde de 350 € environ restant à la charge de la commune pour 2011)
- ✓ L'Association Patrimoniale A.O.C. demande l'autorisation au conseil de déplacer et restaurer une cabane en bois des Chemins de Fers, datant des années 1930, et située actuellement sur un terrain communal du quartier Graveton, pour l'installer dans le jardin de la maison « Favrot »

○ *Au Vote : 11 voix pour – 2 abstentions*

Prochaine réunion du Conseil : Lundi 5 novembre 2012 à 20 h 15

Fin de la séance à 22 heures